

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil Métropolitain de Dijon Métropole

Séance du jeudi 29 juin 2017

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire de séance : M. ROZOY

Convocation envoyée le 22 juin 2017

Publié le 30 juin 2017

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 79

Nombre de présents participant au vote : 56

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 17

Membres présents :

M. François REBSAMEN	Mme Françoise TENENBAUM	Mme Claudine DAL MOLIN
M. Pierre PRIBETICH	Mme Christine MARTIN	M. Yves-Marie BRUGNOT
M. Thierry FALCONNET	Mme Lê Chinh AVENA	M. Guillaume RUET
M. Patrick CHAPUIS	Mme Hélène ROY	M. Louis LEGRAND
Mme Nathalie KOENDERS	M. Georges MAGLICA	M. Patrick ORSOLA
M. Rémi DETANG	Mme Chantal TROUWBORST	Mme Florence LUCISANO
Mme Catherine HERVIEU	M. Joël MEKHANTAR	M. Jean DUBUET
M. José ALMEIDA	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQAM	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
Mme Colette POPARD	Mme Sladana ZIVKOVIC	Mme Céline TONOT
M. André GERVAIS	M. Jean-Claude DECOMBARD	M. Jean-Philippe MOREL
M. Frédéric FAVERJON	M. Denis HAMEAU	M. Nicolas BOURNY
M. Dominique GRIMPRET	M. Christophe BERTHIER	M. Jean-Louis DUMONT
M. Jean-Patrick MASSON	M. François HELIE	M. Patrick BAUDEMENT
Mme Badiaâ MASLOUHI	Mme Chantal OUTHIER	M. Dominique SARTOR
Mme Anne DILLENSEGER	M. Emmanuel BICHOT	M. Gilbert MENUT
M. Charles ROZOY	Mme Frédérique DESAUBLIAUX	Mme Noëlle CAMBILLARD
M. Patrick MOREAU	M. Hervé BRUYERE	M. Cyril GAUCHER
M. Jean-Yves PIAN	M. Jean ESMONIN	M. Adrien GUENE.
Mme Stéphanie MODDE	Mme Sandrine RICHARD	

Membres absents :

M. François DESEILLE	M. Jean-François DODET pouvoir à Mme Colette POPARD
Mme Louise MARIN	M. Didier MARTIN pouvoir à M. Georges MAGLICA
M. Jacques CARRELET DE LOISY	M. Benoît BORDAT pouvoir à Mme Badiaâ MASLOUHI
Mme Lydie CHAMPION	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à M. José ALMEIDA
Mme Michèle LIEVREMONT	Mme Océane CHARRET-GODARD pouvoir à M. Jean-Yves PIAN
M. Philippe BELLEVILLE	Mme Danielle JUBAN pouvoir à Mme Nathalie KOENDERS
	M. Alain HOUPERT pouvoir à M. Jean-Louis DUMONT
	M. Laurent BOURGUIGNAT pouvoir à Mme Noëlle CAMBILLARD
	Mme Catherine VANDRIESSE pouvoir à M. François HELIE
	Mme Virginie VOISIN-VAIRELLES pouvoir à M. Gilbert MENUT
	M. Édouard CAVIN pouvoir à Mme Frédérique DESAUBLIAUX
	M. François NOWOTNY pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
	M. Gaston FOUCHERES pouvoir à M. Patrick CHAPUIS
	M. Jean-Michel VERPILLOT pouvoir à M. Patrick BAUDEMENT
	Mme Corinne PIOMBINO pouvoir à M. Jean-Patrick MASSON
	M. Damien THIEULEUX pouvoir à M. Adrien GUENE.

OBJET : HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME

Habitat - Logement - SOLIHA Côte d'Or - Demande de subvention pour l'année 2017

Cette association de type loi 1901, membre du réseau national « SOLIHA » Solidaires pour l'Habitat, issu de la fusion de la Fédération nationale des PACT avec la Fédération nationale Habitat et Développement, a été créée en 1950 avec pour objet de participer à l'amélioration de l'habitat ancien.

Reconnue Service Social d'Intérêt Général, l'association SOLIHA Côte d'Or compte 13 ETP (14 salariés) au 31/03/2017 et s'appuie sur un budget prévisionnel 2017 de 684 415 €. L'association dispose par ailleurs d'un agrément préfectoral d'ingénierie technique, sociale et financière.

Outre les produits liés à son activité rémunérée de prestations de services (animation d'opérations programmées, réalisation de diagnostics techniques, assistance à maîtrise d'ouvrage, assistance à la mise en location,...), l'association se mobilise sur des missions d'intérêt général reposant sur l'information, la sensibilisation et le conseil du grand public en matière de travaux et de rénovation de l'habitat privé.

A ce titre et en complément de son accueil téléphonique ou dans ses locaux, l'association participe aux différents salons thématiques autour des questions de la rénovation, de la performance énergétique ou du bien vieillir à domicile et à plusieurs actions de communication via les différents médias et son guide de l'habitat édité par ses soins à plus de 2 000 exemplaires.

Ainsi, et compte tenu de ces éléments, SOLIHA Côte d'Or est bénéficiaire de subventions de fonctionnement émanant des collectivités locales que sont le Conseil Départemental (56 000 € pour 2016) et Dijon Métropole.

Pour l'exercice 2017, SOLIHA Côte d'Or sollicite auprès de Dijon Métropole une subvention de 5 000 €, identique au soutien financier versé en 2016.

**LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :**

- **d'attribuer** à SOLIHA Côte d'Or - 4, rue de la Redoute - BP 37610 - 21076 DIJON CEDEX -, au titre de ses missions d'intérêt général, une subvention de 5 000 € pour l'exercice 2017, dont le mandatement interviendra en un seul versement au début du second semestre ;
- **de dire** que le montant correspondant à la dépense sera imputé sur les crédits du budget de l'exercice 2017 ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tout acte utile à la bonne administration de cette décision.

SCRUTIN : POUR : 73
CONTRE : 0

ABSTENTION : 0
NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 17 PROCURATION(s)